



Rapport annuel 2022

Association pour l'apprentissage
en étude d'avocats
Groupe d'entreprises avocature

Dr. Fritz Rothenbühler, président

Simon Bachmann, directeur de l'association/membre du comité

Mirjam Zopfi, directrice du Groupe d'entreprises avocature



Association pour l'apprentis-
sage en étude d'avocats

Abréviations et explications des termes

Groupe d'entreprises	Le Groupe d'entreprises avocats est un sous-groupe « avocats » officiel de la branche de formation et d'examens « Services et administration » (S&A). Les apprentis de commerce dans les études d'avocat disposent d'un catalogue d'objectifs évaluateurs spécifique à l'avocats et l'examen oral de pratique professionnelle est spécifique à l'avocats.
CIFC Suisse	La Communauté d'intérêts pour la formation commerciale est l'association responsable de la branche de formation et d'examens S&A (https://www.cifc.ch). Les apprentis de commerce dans les études d'avocat sont en grande partie formés dans cette branche. Le reste est formé dans la branche du notariat.
FIEn	Formation initiale en entreprise (formation duale de 3 ans)
FIEc	Formation initiale en école de commerce publique ou privée avec un stage d'une année dans une étude d'avocat
CI	Cours interentreprises
PQ	Procédure de qualification (anciennement EFA, examens de fin d'apprentissage)
FSA	Fédération Suisse des Avocats
Ecriture	Afin d'améliorer la lisibilité, nous avons choisi d'utiliser la forme masculine. Les deux genres sont bien évidemment toujours concernés.

Table des matières

1	Introduction du président.....	4
2	Organes de l'association	5
2.1	Comité.....	5
2.2	Direction.....	5
2.3	Groupe d'experts	5
2.4	Membres (situation au 31 décembre 2022).....	5
3	Groupe d'entreprises avocature	5
3.1	Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2022/2023	6
3.2	Statistique des apprentis par région linguistique et canton 2014 - 2022	7
3.3	Formateurs aux CI avocature	8
3.4	Procédure de qualification 2022	9
3.5	Experts aux examens 2022	9
4	Financement du projet	11
5	Avenir du projet	11

1 Mot d'introduction du président

L'année 2022 a été placée sous le signe des travaux préparatoires à la nouvelle réforme de la formation "Employés de commerce 2023". Le monde du travail devient plus numérique, le marché du travail plus flexible, la tendance vers une société de services se poursuit. Les travaux de routine dans l'administration ou la saisie de données diminuent et de nouvelles compétences sont demandées.

Concept de réussite de la formation professionnelle duale "Employé(e)s de commerce CFC S&A - Groupe d'entreprises avocature

Depuis le début de l'apprentissage en 2014, les apprentis des cabinets d'avocats sont formés au métier d'"Employé(e) de commerce CFC S&A - Groupe d'entreprises avocature". Grâce à une offre de formation modulaire au sein du groupe d'entreprises, la période de formation et d'apprentissage dans un cabinet d'avocats est rendue attractive.

Les apprentis suivent 3 jours de cours CI- avocature (cours interentreprises). Ils permettent d'uniformiser et d'approfondir les connaissances spécifiques à la branche du barreau des apprentis. Ces cours interentreprises d'avocat ont lieu pour tous les apprentis de Suisse alémanique de manière centralisée à Zurich. Les apprentis de Suisse romande suivent les CI avocature de manière centralisée à Lausanne et ceux du Tessin à Bellinzone.

La formation se termine par un examen final oral spécifique aux activités des apprentis au sein d'une étude d'avocats (procédure de qualification en entreprise). Les expertes et les experts disposent tous d'une expérience commerciale de plusieurs années dans la branche de l'avocature.

La nouvelle formation commerciale

Les réformes de la formation commerciale de base garantissent le développement de la profession.

Comme toutes les professions en Suisse, les apprentissages de commerce sont réexaminés tous les cinq ans afin de s'assurer qu'ils restent dans l'air du temps. Les projets de réforme actuels de la Conférence suisse des branches de formation et d'exams commerciales (CSBFC) et de la Communauté d'intérêts Formation commerciale de base (CIFC) garantissent que les employés de commerce CFC seront formés à l'avenir également pour répondre aux besoins changeants du monde du travail.

Dr. Fritz Rothenbühler
Président

2 Organes de l'association

2.1 Conseil d'administration

Dr. Fritz Rothenbühler	Président Avocat
Ema Bolomey	Vice-présidente Avocate, ancienne secrétaire générale de l'Ordre des avocats vaudois
Matthias Becker	Délégué de projet Avocat, membre du comité de l'Ordre des avocats Argoviens
Simon Bachmann	Membre du comité Avocat, directeur de l'Ordre des Avocats Zurichois

2.2 Direction

Simon Bachmann	Directeur de l'Association pour l'apprentissage en étude d'avocat
Mirjam Zopfi	Directrice du Groupe d'entreprises avocature
René Baum (CIFC Genève)	Directeur du Groupe d'entreprises avocature pour la Romandie (à partir du 1er juillet 2021)
Roberta Buloncelli	Directrice du Groupe d'entreprises avocature pour le Tessin

2.3 Groupe d'experts

Bruno Weber	Responsable politique de la formation Membre de la Commission fédérale de la formation professionnelle
Benedikt Jungo	Recteur École de commerce de Bâle
Martin Kohlbrenner	Inspecteur des métiers Office pour la formation professionnelle de Bâle

2.4 Membres (situation au 31 décembre 2022)

<ul style="list-style-type: none">– Aargauischer Anwaltsverband– Advokatenkammer Basel– Basellandschaftlicher Anwaltsverband– Bernischer Anwaltsverband– Glarner Anwaltsverband– Kaufmännischer Verband Baselland– Luzerner Anwaltsverband– Ordre des avocats de Genève– Ordre des Avocats jurassiens– Ordre des avocats neuchâtelois	<ul style="list-style-type: none">– Ordre des avocats valaisans– Ordre des avocats vaudois– Schaffhauser Anwaltskammer– Solothurner Anwaltsverband– St. Galler Anwaltsverband– Tessiner Anwaltsverband– Thurgauischer Anwaltsverband– Urner Anwaltsverband– Zürcher Anwaltsverband
--	--

3 Groupe d'entreprises avocature

3.1 Nombre d'apprentis au cours de l'année scolaire 2022/2023

Nombre d'apprentis par canton et répartition par type de formation au 15 novembre 2022, date de référence pour le calcul des subventions par canton pour les cours interentreprises avocature.

Canton	Total des apprentis Par canton	Génération 2022 - 2025	Génération 2021 - 2024	Génération 2020- 2023	Stagiaires 2022/2023
Argovie	13	5	5	2	1
Berne	11	3	3	4	1
Lucerne	3	0	1	1	1
Schaffhouse	1	1	0	0	
Soleure	4	2	0	2	0
Saint-Gall	4	3	0	1	0
Uri	1	0	0	0	3
Train	2	0	2	0	0
Zurich	68	21	18	19	9
Total (ALL)	107	35	29	29	15

Canton	Total des apprentis Par canton	Génération 2022 - 2025	Génération 2021 - 2024	Génération 2020- 2023	Stagiaires 2022/2023
Fribourg	2	0	1	1	0
Genève	15	2	7	4	2
Jura BE	2	1	0	1	0
Neuchâtel	2	1	0	0	1
Vaud	37	15	9	12	1
Valais	4	2	1	1	0
Total (FR)	62	21	18	19	4

Canton	Total des apprentis Par canton	Génération 2022 - 2025	Génération 2021 - 2024	Génération 2020- 2023	Stagiaires 2022/2023
Tessin	16	6	5	3	2

Total CH	185	62	53	51	21
-----------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------

3.2 Statistique des apprentis par région linguistique 2014 - 2022

Année	Total	Suisse alémanique	Suisse romande	Tessin	+/-
2014	85	85			
2015	113	113			+33%
2016	109	109			-3.5%
2017	109	109			-
2018	132	122		10	+21%
2019	153	117	27	9	+16%
2020	184	116	61	7	+20%
2021	201	116	68	17	+9%
2022	185	107	62	16	-7.96%
2014 - 2022					+117%

3.3 Intervenants CI avocature

1er jour de cours	Zurich	Sara Schuiki, Baker McKenzie Zurich Daniela Strahm, médiatrice, cabinet d'avocats Härdi, Lenzbourg Mirjam Zopfi, Association pour l'apprentissage en étude d'avocats
	Lausanne	Aude Maccaud, Reymond & Associés René Baum, Groupe avocature Melissa Elkaim, Lion d'Or Avocats
	Bellinzone	Roberta Buloncelli, Barchi Nicoli Trisconi Gianini
2ème jour de cours	Zurich	Sara Schuiki, Baker McKenzie Zurich Monja Brunner, anc. bureau d'avocat Härdi, Lenzbourg Francesca Salerno, Baker McKenzie Zurich Mirjam Zopfi, Association pour l'apprentissage en étude d'avocats
	Lausanne	Nathan Borgeaud, Reymond & Associés Catherine Bouverat, avocats Saint-Pierre Amélie Giroud, avocats Saint-Pierre Aude Maccaud, Reymond & Associés Chiara Semenzato, avocat Saint-Pierre Célia Luthi, Reymond & Associés
	Bellinzone	Roberta Buloncelli, Barchi Nicoli Trisconi Gianini
3ème jour de cours	Zurich	Dr. Melchior Glatthard, Advokatur & Notariat Glatthard Tanja Čanžek, Wartmann Merker AG, Zurich Sara Schuiki, Baker McKenzie Zurich Mirjam Zopfi, Association pour l'apprentissage en étude d'avocats
	Lausanne	Nathan Borgeaud, Reymond & Associés Aude Maccaud, Reymond & Associés René Baum, Groupe d'entreprises avocature, CIFC Genève Melissa Elkaim, Lion d'Or Avocats Catherine Bouverat, avocats Saint-Pierre Amélie Giroud, avocats Saint-Pierre
	Bellinzone	Roberta Buloncelli, Barchi Nicoli Trisconi Gianini

3.4 Procédure de qualification 2022 (PQ)

Examens finaux oraux & écrits	<p>Les examens finaux en entreprise "pratique professionnelle orale et écrite" ont pu être organisés de manière régulière au cours de l'année scolaire 2022.</p> <p>En Suisse alémanique, la procédure de qualification a été organisée de manière centralisée à Zurich. Dans les autres régions linguistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la Romandie : à Lausanne - Pour le Tessin: à Bellinzona
Formation des apprentis	Lors du 3e jour de cours CI avocature, les apprentis ont été formés à l'organisation et au déroulement des examens finaux en entreprise dans leur région linguistique respective.
Nombre de candidats	<p>Suisse alémanique :</p> <p>48 apprentis : 29 FIEn (formation duale de 3 ans) et 19 FIEc (stagiaires)</p> <p>Suisse romande :</p> <p>Apprentis : 58 FIEn (formation duale de 3 ans) et 4 FIEc</p> <p>Le Tessin :</p> <p>7 apprentis : 5 FIEn (formation duale de 3 ans) et 2 FIEc</p>

3.5 Experts aux examens 2022

Suisse alémanique

No.	Titre	Nom	Prénom	Kant.	Cabinet / Entreprise
1	Monsieur	Dr. Balmer	Georg	SH	Cabinet d'avocats Zbinden & Partner
2	Mme	de Vries	Ursula	ZH	VISCHER AG
3	Mme	Fischer	Barbara	ZH	MLL Meyerlustenberger Lachenal Froriep SA
4	Mme	Gilardoni	Inka	ZH	Nater Dallafior Avocats SA
5	Mme	Föllmi	Andrea	ZH	Rentsch Partner AG
6	Monsieur	Heri	Christoph	BE	Bratschi AG
7	Mme	de Passau	Anne	ZH	VISCHER AG
8	Mme	Pazinski	Gabrielle	ZH	Homburger AG
9	Mme	Rolff	Karin	ZH	Homburger AG
10	Mme	Salerne	Francesca	ZH	Baker McKenzie Zurich
11	Mme	Brunner	Monja	GT	Cabinet d'avocats Härdi

Suisse romande

No.	Titre	Nom	Prénom	Canton	Cabinet / Entreprise
1	Madame	Cortese	Jenny	VD	Eigenmann Associés
2	Madame	Dubois	Magali	VD	Sedle
3	Madame	Dutoit	Deborah	VD	HDC Legal
4	Madame	Maison	Fabienne	GE	Bär & Karrer
5	Madame	Matias	Sandra	VD	Avocats & Conseils Me Guy Long-champ
6	Madame	Panchaud	Sophie	VD	Avocats-CH
7	Madame	Luge	Fanny	VD	Kellerhals Carrard
8	Madame	Scorrano	Susana	VD	Etude de Me Franck-Olivier Karlen

Tessin

No.	Titre	Nom	Prénom	Canton	Cabinet / Entreprise
1	Mme	Claudia	Cavadini	TI	Cabinet d'avocats Team Legal SA, Lugano
2	Mme	Sonia	Meier	TI	Fidinam Mendrisio

4 Financement du projet

La Fédération Suisse des Avocats (FSA) a participé aux frais de fonctionnement du groupe d'entreprises avocature en 2022 en versant une contribution de CHF 60'000 (CHF 84'000 l'année précédente). Le comité et la direction de l'association remercient la FSA pour ce précieux soutien.

Au cours de l'année sous revue, le comité a poursuivi les discussions avec la FSA concernant la prolongation du soutien financier à partir de l'année 2023 et a soumis à l'assemblée des délégués de la FSA une proposition de poursuite du financement. Cette proposition a été rejetée par l'Assemblée des délégués en raison de l'opposition du Comité de la FSA. La contre-proposition du comité de la FSA pour un financement dégressif de l'association a été acceptée, de sorte que cette dernière pourra encore compter sur des contributions jusqu'en 2025 inclus (2023 : 80'000.-, 2024 : 60'000.-, 2025 : 40'000.-).

Le comité regrette de ne pas avoir pu convaincre le comité de la FSA et l'assemblée des délégués d'un soutien à long terme. Il remercie néanmoins vivement la FSA d'avoir assuré un financement pour les prochaines années, même s'il est dégressif.

Cette période transitoire permettra encore de mettre en œuvre différentes mesures nécessaires, qui consistent d'une part à revoir l'étendue des prestations de l'association, mais aussi à trouver d'autres sources de financement. Le comité directeur de l'association estime qu'il s'agit là d'un grand défi, mais espère pouvoir assurer la suite des activités de formation de l'Association dans toute la Suisse.

5 Avenir du projet

La nouvelle réforme de la formation (Orfo 2023) "Employé(e) de commerce CFC" entrera en vigueur cet été 2023. La réforme de la formation initiale de trois ans met l'accent sur l'orientation vers les compétences opérationnelles. Les compétences suivantes sont attendues des employés de commerce CFC : les compétences numériques, méthodologiques, sociales et personnelles, comme par exemple l'organisation personnelle et la réflexion personnelle, sont de plus en plus importantes. Les jeunes professionnels doivent être capables de relever des défis complexes, de s'adapter à des situations qui changent rapidement et de collaborer de manière engagée au sein d'équipes très diverses.

Les compétences opérationnelles s'acquièrent par l'expérience pratique, raison pour laquelle le cabinet (entreprise formatrice) est le principal lieu d'apprentissage. L'accent mis sur les compétences opérationnelles permet d'harmoniser au mieux les connaissances professionnelles et leur application dans le quotidien professionnel du cabinet.

Adaptation des documents de formation aux besoins spécifiques des avocats

Dans le cadre d'un projet de grande envergure, le groupe d'entreprises avocature a remanié tous les documents "Employé(e) de commerce S&A" (service et administration) de manière spécifique aux cabinets d'avocats. Avec l'apprentissage début 2023, les apprentis et les formateurs des cabinets d'avocats pourront commencer à travailler dans l'environnement d'apprentissage numérique avec un "login avocat" spécifique sur la plateforme d'apprentissage KONVINK !

Cours pour formateurs professionnels et pratiques

Les cours en rapport avec l'Orfo 2023 pour les formateurs professionnels et pratiques sont également organisés de manière spécifique pour les avocats. Les responsables de la formation professionnelle au sein des cabinets d'avocats se préparent à la réforme à venir en suivant 1,5 jour de cours.

Berne, le 21 avril 2023

Pour l'Association pour l'apprentissage en étude d'avocat



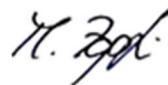
Dr. Fritz Rothenbühler

Président
Avocat



Simon Bachmann

Membre du comité
Avocat



Mirjam Zopfi

Directrice du groupe d'entreprises